

Le Canada et l'interdiction des essais nucléaires

Désarmement nucléaire

Les essais nucléaires auxquels les gouvernements de l'Inde et du Pakistan ont procédé en mai dernier ont rappelé une fois encore aux Canadiennes et aux Canadiens les dangers de la prolifération des armes nucléaires. Une fois de plus, la réaction de la population à ces essais a montré qu'il existait au Canada un vaste appui à l'interdiction de tous les tests nucléaires.

Les Canadiens peuvent s'enorgueillir d'avoir toujours joué un rôle de premier plan dans le dossier de la non-prolifération, du contrôle des armements et du désarmement. Tout de suite après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, notre pays a été parmi les premiers à rechercher un traité de non-prolifération des armes nucléaires qui servirait de cadre, essentiel, aux efforts en faveur de la non-prolifération et du désarmement nucléaire et à la coopération internationale relativement aux usages pacifiques de l'énergie nucléaire. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) est entré en vigueur en 1970, a été prolongé indéfiniment en 1996 et compte 186 États parties. Le Canada continue de militer pour le désarmement. À preuve, l'ambassadeur Mark Moher a été choisi comme président du Comité spécial pour entamer la négociation d'une convention sur l'arrêt de la production de matières fissiles explosives.

Mesures législatives pour la mise en oeuvre du CTBT

Le Canada est en train d'établir ses textes de loi pour mettre en oeuvre le Traité. Ces textes de loi :

- permettront de criminaliser la tenue d'essais nucléaires ou de tout autre genre d'explosion nucléaire, le développement de nouveaux types d'armes nucléaires perfectionnées ainsi que l'aide apportée à de telles explosions;
- obligeront aussi l'industrie canadienne à signaler les explosions chimiques de très grande envergure qui pourraient être confondues avec une explosion nucléaire;
- énonceront les rôles respectifs du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, de Ressources Naturelles Canada et de Santé Canada.

Cet ensemble de lois, une fois approuvé par le Parlement, permettra au Canada de ratifier le Traité.

Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Les uns après les autres, les gouvernements canadiens se sont faits les défenseurs d'un véritable traité d'interdiction complète des essais nucléaires. La conclusion du traité du même nom a